

COMMUNE DE LA TABLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

Membres en exercice : 9
Membres présents : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de La Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean-François CLARAZ, Christiane GIRARD, Michel FORAY, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Patrice CHAPPELLET, Lina NOVEL CATIN, Clément JACQUEMOMOZ

Absents Excusés : Geoffrey THOMAS procuration à Jean-François CLARAZ

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

Ordre du jour

1. Forêt : Etat d'assiette 2025
 2. Forêt : Demande de subventions auprès du département
 3. Acquisition des parcelles de Michel Thibaud et Myriam Soldati
 4. Fixation d'un loyer hivernal mensuel pour le gîte touristique
 5. Location d'une parcelle de terrain aux Rochers
- Urbanisme
Travaux
Affaires Communales

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité

1. FORET : Etat d'assiette 2025 (DELIB 2024.06.01)

Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2025

Forêt de : LA-TABLE

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
11_a	IRR	446	6,9		2025	report de 2024				<input checked="" type="checkbox"/>		
22_u	IRR	399	12,5	2025	2026	crise scolyte en cours						
21_u	IRR	1257	13,4	2025	2025					<input checked="" type="checkbox"/>		
11_a	EMC	669	4,2	2025	2027	crise scolyte en cours						
14_u	E1	119	0,9	2025	2027	crise scolyte en cours						
24_a	IRR	171	3	2025	2025	la partie nord-est sera groupée avec la 22 en 2026				<input checked="" type="checkbox"/>		
6_a	EMC	1141	5,5	2025	2027	crise scolyte en cours						
25_u	IRR	481	6,5	2025	2025	partie ouest scolytée				<input checked="" type="checkbox"/>		
20_a	AS	143	3,6	2025	2025	coupe scolyte en cours (Durand)					<input checked="" type="checkbox"/>	

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité l'état d'assiette 2025, précise pour les coupes inscrites, leur destination, qu'elles soient réglées ou non réglées et leur mode de commercialisation et dit que le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité et autorise l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année 2024 ; dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers de l'ONF et de l'instruction 17-T-90. Ce mode de vente restera minoritaire, concernera des produits accessoires à l'usage exclusif des cessionnaires et sans possibilité de revente. Le conseil donne tout pouvoir à M. le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente,

2. FORET : Demande de subvention auprès du département (DELIB 2024.06.02)

Le Maire, rappelle le programme de travaux 2024 approuvé par délibération 2024.02.02 le 4 avril 2024 et précise qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2024

La nature des travaux est la suivante : Plantation parcelle 18 sur 31.9 ha de 300 plants

Le montant estimatif des travaux est : 8016.00 euros HT

Une demande de subvention avait été déposée auprès de SYLVACCTES (DELIB 2024.05.01) sur ce projet mais qu'elle n'a pas été retenue

Estimation :

⇒ Dépenses subventionnables 8000.00 € (nature et montant total)

* Montant de l'aide sollicitée auprès du CD73 : 3200,00 euros

* Montant total des aides : 3200,00 euros

* Montant total de l'autofinancement communal des travaux aidés : 4800.00€ euros H.T

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement présenté, charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet, sollicite l'aide la plus élevée possible auprès du Département de La Savoie pour la réalisation des travaux concernés et demande au Département de La Savoie l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de l'aide.

3. Acquisition parcelles de Michel Thiabaud et Mme Soldati (DELIB 2024.06.03)

M. le Maire Indique que M. Michel THIABAUD et Mme Myriam SOLDATI souhaitent céder pour 1 € à la commune de LA TABLE les parcelles qu'ils possèdent sur la commune de LA TABLE

Les parcelles concernées sont :

Section	N° Plan	adresse	Nature	Contenance
D	54	Sur le plan du Truit	Bois	14 A 77 CA
D	58	Sur le plan du Truit	Bois	9 A 40 CA
D	59	Sur le plan du Truit	Bois	91 CA
D	95	La Gravire	Bois	10 A 80 CA
B	1364	Le Mollard	Friche	7 CA
C	501	Bois Levez	Bois	11 A 30 CA

Le conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve l'acquisition à 1 € des parcelles de M. Michel THIABAUD et Mme Myriam SOLDATI, confie la rédaction de l'acte à la société A&F Aménagement et Foncier à Chambéry et autorise M. le Maire ou la 1ère adjointe à signer tous documents afférents.

4. Fixation loyer hivernal gîte touristique (DELIB 2024 06 04)

Par délibération 2023.01.05 le conseil municipal a fixé le loyer à 450€ par mois pour les locations longue durée à l'attention des étudiants, stagiaires, ou pour les besoins temporaires d'un particulier ou d'une famille. Le gîte est actuellement occupé par une famille qui construit sur la commune et les travaux étant prolongés, cette famille demande à pouvoir rester jusqu'en janvier, date de livraison de leur maison. Il est proposé de revoir le loyer à 570€ pour inclure les frais de chauffage supplémentaire pour la période du 1er octobre 2024 au 30 avril 2025.

Le conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité la fixation du loyer à 570 € par mois pour la période allant du 1er octobre 2024 au 30 avril 2025

5. Location d'une parcelle aux Rochers (DELIB 2024.06.05)

M. le Maire indique que M. Jean DAVID, domicilié aux Rochers a demandé la possibilité de louer la parcelle C1496 jouxtant sa propriété, afin de pouvoir l'entretenir.

Après délibération le conseil approuve à l'unanimité la location de la parcelle 1496 située aux Rochers à M. Jean DAVID, pour un montant de 20€ annuel, dans le cadre d'un contrat de type « prêt à usage d'un bien foncier », pour une durée de 1 an, renouvelable tacitement.

20 heures arrivée de Geoffrey THOMAS

QUESTIONS DIVERSES

URBANISME

Déclaration préalable

<u>DEPOSEE</u>		
MEUGNIER Joffrey	Les Combes	Rénovation de toiture à l'identique
<u>ACCORDEES</u>		
PLOTIAU Pascal	Les Barraques	Installation d'une piscine hors sol
DETROYAT Michel	L'Etraz	Construction d'un garage
<u>REFUSEE</u>		
LEVRAT Xavier	La Provenchère	Pose de deux vélux et aménagement de combles

Permis de construire

<u>DÉPOT</u>		
CHAPPELLET Patrice	Le Mollard	Construction de deux hangars agricoles Accolés de 120m ² chacun
LEVRAT Xavier	La Provenchère	Pose de deux vélux et aménagement de combles
<u>ACCORDÉ</u>		
RAYMOND LARUINA Benjamin	Lonsemard	Construction d'un hangar abri voiture

Certificat d'urbanisme opérationnelle

<u>DÉPOT</u>		
MOUTARD Jacky	Chef-lieu	Transformation d'une grange en habitation

TRAVAUX

TRAVAUX RÉALISÉS

VITRAUX DE L'ÉGLISE : Les vitraux endommagés par l'orage de grêle du 24 juillet 2023 ont été remplacés (réparation prise en charge par l'assurance)

ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES : L'entretien du chemin rural entre les Etelles et les Vérollets a été réalisé par BVVG dans le cadre des journées du patrimoine. Un broyage des branches reste à entreprendre.

TRAVAUX EN PROJET

RESTAURATION DE LA PISTE FORESTIERE DE PREVIEUX : Pour donner suite au rapport d'évènement de l'ONF (RTM) des géotechniciens ont été consultés, seul KAENA a remis une offre. Le montant de la mission s'élève à 4 060.00 HT. L'étude géotechnique sera fournie aux entreprises lors de la consultation. Des subventions seront demandées.

DEMOLITION VUILLERMET : Les travaux de démolition par l'entreprise Forestier débuteront à l'automne

CHEMIN DU BASSIN AU VILLARD : Les travaux consistent en la remise au gabarit et à la réimplantation du chemin à son emplacement initial. L'entreprise Forestier a établi un devis pour un montant de 6350.00€ TTC. En attente accord des riverains.

RESEAU A.E.P. DES COTES : Suite au rejet par l'Agence de l'Eau de la demande de subvention concernant la totalité du réseau des Côtes (881 500€ H.T), une rencontre s'est tenue en préfecture pour envisager de procéder à des travaux qui concerneraient dans un premier temps le secteur : « Sous la Roche aux Verollets », pour un montant de 289100 € H.T

Un dossier a été redéposé auprès de l'Agence de l'Eau qui nous informera de la suite réservée.

HANGAR COMMUNAL : M. Le Maire rappelle le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur le hangar communal avec un projet d'autoconsommation collective vu lors du conseil municipal précédent. Patrice Chappellet expose les informations qu'il a recueillies auprès de Sébastien Eyraud responsable de la transition énergétique à la Communauté de Communes de Montmélian.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du hangar communal permettrait une autoconsommation de 35% de la production (alimentation mairie, station de pompage, etc...). Le Surplus 65% pourrait être revendu à ENEDIS au tarif de 14 centimes le Kilowattheure.

La revente aux communes voisines, pour alimenter leurs bâtiments communaux est envisageable au même tarif.

En conclusion, cette opération estimée à 24 500€ H.T par l'ASDER va dans le sens de la transition énergétique mais n'aura pas un impact financier significatif pour la commune.

La décision de donner une suite favorable à ce projet sera prise lors de l'élaboration du budget 2025

EXTENSION SALLE DES FETES : Le projet d'extension de la salle des fêtes est estimé à 385 000€ H.T.(Travaux : 310 000€ H.T, Maitrise d'œuvre : 38 750€ H.T, Frais divers : 36 250€ H.T). une subvention de 80 000€ de la Région AURA est toujours valable.

La décision de donner une suite favorable à ce projet sera prise lors de l'élaboration du budget 2025

PONT DE LA PROVENCHERE : L'estimation des travaux s'élève à : 278 878€ HT

Dossier de demande de subvention à réaliser, Le Maire doit prendre contact avec Le CEREMA.

Ces travaux semblent prioritaires pour le Conseil Municipal.

RENOVATION DU BATIMENT COMMUNAL DU VILLARD : L'OPAC a fourni un chiffrage des travaux à envisager dans le bâtiment des gîtes au Villard. Trois scénarios sont proposés, les montants des travaux à réaliser sont compris entre :117 000 et 407 600€. M. le Maire va s'adresser à SOLIHA pour voir si les travaux pourraient être pris en compte dans leur programme. Actuellement, le bâtiment est classé G

AFFAIRES COMMUNALES

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S) : Le PCS est en cours d'élaboration

ALPAGE DU CHAMPET : Pas d'attaque de loup cette saison, quelques problèmes signalés avec les chiens de défense des troupeaux. Un état des lieux en présence de l'ONF, de la Commune et du représentant du GAEC le Champet doit être établi prochainement.

LIGNES TELECOM : La société Orange-Elagage a informé la commune que des riverains devaient procéder à des élagages à proximité des lignes. Des courriers ont été adressés aux propriétaires concernés.

RENTREE 2024

30 enfants tablerains sont scolarisés sur 4 communes voisines :

12 au Bourget en Huile, 10 à Villard Sallet, 6 à Presle et 2 à Valgelon La Rochette (Hors secteur)

PRET LOCAL SOUS SACRISTIE : Les associations ont sollicité l'accès au local situé sous la sacristie pour du stockage de matériel. Le conseil autorise le prêt du local sous réserve qu'un emplacement soit conservé pour la remise de divers petits matériels de la commune.

RENCONTRE AVEC LA SENATRICE Mme Martine BERTHET a rencontré des membres du Conseil Municipal le 23 septembre dernier pour faire le point des affaires en cours.

MANIFESTATIONS

INAUGURATION DU FOUR COMMUNAL : Le four communal a été inauguré le 07 septembre 2024.

A cette occasion la vente de pains et de tartes a rapporté la somme de 210.00€ partagée équitablement entre les associations. (ACCA du Champet, YAKA, le SEL de la Vallée des Huiles).

OCTOBRE ROSE : Le 12 octobre 2024 à la Table

Dans le cadre du mois de sensibilisation du dépistage du cancer du sein, la commune de La Table avec la collaboration du SEL des HUILES organise une vente de tartes à la crème et de sacs à tartes.

JEUX OLYM'PIC : Le 02 novembre 2024 à la Table

YAKA organise, au Pic de l'Huile, une animation avec course de tracteur à pédales, concours de tartes et autres activités pour enfants et adultes. Informations et inscriptions : <http://YAKAASSO.WORDPRESS.COM>

BELLEDONNE ET VEILLEES : Le 16 novembre 2024 au Pontet

Dans le cadre du programme culturel « Belledonne et Veillées », les associations Espace Belledonne, le SEL de la Vallées des Huiles et leurs communes, l'association des parents d'élève de la Vallée des Huiles proposent une soirée avec différents moments :

- Une rencontre avec différents acteurs de la forêt (ONF, Chambre d'Agriculture, Conseil départemental)
- Un repas organisé par l'APE
- Une pièce de théâtre « feu de forêt » par la Compagnie le chant des pistes.

Prochain conseil municipal lundi 28 octobre 2024 à 18h00.

La séance est levée à 21 heures

La Secrétaire de séance
Claudine PERRIN



Le Maire
Jean-François CLARAZ

